

**Psychiatrie et assurances**

**Chêne-Bougeries – 4 septembre 2008**

L'Office fédéral de la santé publique met en exergue une augmentation sensible des soins ambulatoires en 2007 (Voir Tribune du 27 août 2008).

Sachant que le nombre de patients soumis à des traitements psychiatriques augmentent ponctuellement, (adhérents à l'AI aussi.) on ne peut que constater que lesdits traitements « fabriquent » des pathologies (jamais prouvées scientifiquement) et de plus en plus lourdes, certains patients retournant jusqu'à 40 fois en clinique psychiatrique suite à des décompensations, bagarres, tentatives de suicide, meurtres. Confronté à de pareils résultats, on est en droit de se poser des questions sur la compétence des psychiatres et se révolter, lorsqu'on sait ce que cela nous coûte.

Une assurance suisse a pris les devants, refusant de payer des traitements abusifs. Pourquoi les caisses maladie de notre pays ne se mettraient-elles pas au même diapason, regardant d'un peu plus près les effets des psychotropes provoquant en chaîne : prises de poids, problèmes cardio-vasculaires, des nerfs, de la vue, de la marche, du sommeil, hallucinations, suicides... Plus de 100 mises en garde et études ont été émises par des organes de contrôle des médicaments. Elles rapportent des effets secondaires alarmants.

Si toutes les caisses maladie faisaient preuve de logique, elles ne rembourseraient plus les traitements reconnus avilissants, nuisant à l'intégrité physique des personnes, et ne paieraient plus non plus, les séjours abusifs des patients, en hôpital psychiatrique. Les psychotropes reconnus dangereux ne devraient plus être remboursés par les assurances.

Les caisses-maladies devraient nommer des médecins-conseils indépendants, chargés de déceler ces abus, tout en les annonçant aux Autorités.

Si Berne a donné raison à Santé Suisse pour refuser le paiement des médecines naturelles et efficaces, pourquoi ne pas revenir en arrière par une initiative ?

Leïla Elisabeth Pellissier

**Parution du lundi 15 septembre 2008**

**A notre vif regret, certains passages de cette lettre ont été supprimés dans la Tribune de Genève. Pour nous, ils étaient importants ... Nous nous permettons de les souligner dans le texte ci-dessus.**